

# L'OPIUM DES ÉLITES

## COMMENT ON A DÉFAIT LA FRANCE SANS FAIRE L'EUROPE

d'Aquilino Morelle

Grasset (septembre 2021)

C'est un livre important, non seulement quantitativement (592 pages) mais aussi et surtout qualitativement. La thèse qu'y défend l'auteur est intelligente, percutante et très bien documentée ; elle s'appuie aussi sur une très bonne connaissance de l'histoire de la construction européenne. Elle est une critique très forte de l'option fédéraliste que je défends depuis longtemps dans mon "historique de la zone euro" et, à ce titre, ce livre amène forcément à approfondir la réflexion et à nourrir le débat. Il faut donc absolument le lire.

Ch. B.

### PRÉSENTATION DE L'ÉDITEUR :

« Raymond Aron avait analysé en son temps l'emprise du communisme sur les esprits dans L'opium des intellectuels.

Et si l'opium des élites était aujourd'hui l'europhisme ?

On nous endort tous les cinq ans en nous promettant des lendemains qui chantent, alors que les vrais choix politiques ont été opérés il y a plus de trente ans. Et n'ont jamais été expliqués aux Français, auxquels on a au contraire raconté des fables lénifiantes.

“La gauche devrait-elle opter pour l'Europe contre le socialisme, ou pour le socialisme contre l'Europe ?” s'interrogeait François Mitterrand dans une longue tribune publiée dans Le Monde en 1968. Eh bien, c'est précisément François Mitterrand une fois Président qui, avec le tournant de mars 1983 puis l'Acte Unique européen de 1986, a fait prendre à la France puis à l'Europe entière le chemin du fédéralisme. De sorte que loin d'être un bouclier contre la dérégulation, comme il nous a été répété à l'envi, l'Europe fut la matrice, puis le vecteur de la mondialisation libérale.

Mieux (ou pire) : ce sont les Français qui ont été les chevilles ouvrières du néo-capitalisme financier, les anglo-saxons ne faisant que s'engouffrer dans la brèche que nous avons nous-mêmes ouverte, avec Fabius et Beregovoy au pouvoir en France, Delors et Lamy à la tête de la commission européenne, Chavranski à l'OCDE, Trichet à la Banque centrale européenne (BCE), Camdessus au FMI et Lamy à l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce).

La civilisation européenne était supposée reposer sur l'État, plus l'État-Nation, plus l'État de droit, plus l'État-Providence. Or, l'État perd son pouvoir, l'État-Nation est voué aux gémonies au profit d'un fédéralisme hors-sol qui s'apparente à une religion politique, et l'État-Providence fut sacrifié, jusqu'au “quoi qu'il en coûte” de Macron, sur l'autel de la rigueur Maastrichienne.

Cela s'appelle l'abdication d'une démocratie, selon la belle mise en garde de Pierre Mendès France : “L'abdication d'une démocratie : la délégation de tous les pouvoirs à une autorité extérieure, laquelle, au nom de la technique, exercera en réalité la puissance politique”.

Résultat : aucune majorité présidentielle ou parlementaire n'a été reconduite en France depuis 1983, le FN est passé de 0,8% des voix à plus de 25%, le pouvoir régalien paraît illégitime ou impuissant, et ce que les élites appellent le “populisme” gronde.

On connaît la formule de Georges Bidault (ministre des Affaires étrangères) en 1953 : “Faire l'Europe sans défaire la France”. Nous avons défait la France en catimini au nom de l'Europe, sans pour autant

parvenir à faire l'Europe démocratique qu'attendent les peuples et pour laquelle plaide l'auteur. Nous avons en somme perdu sur les deux tableaux.

Un sursaut est possible : après une analyse au scalpel de la décomposition française (première partie) et une déconstruction non moins rigoureuse de l'idéologie européenne (deuxième partie), c'est à quoi se consacre la troisième partie de cet ouvrage.

Un essai politique de fond, puisant aux meilleures sources françaises et internationales, puissant et argumenté, qui fera date tant il remet en cause les opinions convenues ».

### **EXTRAITS DU CHAPITRE 5 DE LA 3<sup>ÈME</sup> PARTIE :**

Je propose deux extraits. Dans le premier, l'auteur veut montrer en quoi l'esprit fédéraliste guide de fait la construction européenne, et dans le second, il se prononce pour la solution confédérale tout en détaillant sa vision de l'Europe.

• « “Qu'est-ce que l'Union européenne ? Le concept le plus proche qui vient à l'esprit est celui d'empire libéral ou, mieux, néo-libéral : un bloc hiérarchiquement structuré et composé d'États nominalement souverains dont la stabilité se maintient grâce à une distribution du pouvoir d'un centre vers une périphérie. “ Ainsi le grand sociologue allemand Wolfgang Streeck, ancien directeur de l'Institut Max-Planck de Cologne, définit-il l'Europe institutionnelle, telle qu'elle se donne à voir, dans les faits, après soixante-dix ans d'édification. Autrement dit : un système où les apparences – les souverainetés nationales – sont préservées, mais dans lequel la réalité du pouvoir est concentrée dans le “noyau dur“ du dispositif – Kernraum ou Kerneuropa selon la terminologie en vigueur outre-Rhin –, les pays placés aux limites de celui-ci ne participant que de façon résiduelle à la prise de décision – comme le cas de la Grèce l'a sinistrement illustré. Forme douce, molle, soft, “post-moderne“ et, disons le mot, hypocrite, du fédéralisme, ses partisans le décrivant comme un “empire volontaire et respectueux“ – nouvel oxymoron européiste... Dans cette perspective, l'évolution impériale de l'Europe ramènerait progressivement les nations européennes actuelles à la condition qui était celle des “nationalités“ au 19<sup>ème</sup> siècle au sein de l'Empire austro-hongrois : des collectivités humaines auxquelles on concéderait le droit de vivre leur singularité linguistique et culturelle, mais au prix de leur soumission politique. Le centre de ce nouvel empire européen ? L'Allemagne. Une nation forte de sa géographie – l'élargissement des années 2000 l'a placée au cœur de l'Europe –, de son industrie – de nombreuses PME jouissant d'une forte compétitivité structurelle et quelques secteurs où la “marque Allemagne“ joue à plein, comme l'automobile –, et de l'existence de l'euro qui lui confère un avantage comparatif structurel sur les autres économies de l'Union – l'excédent commercial qu'elle dégage depuis que l'euro a vu le jour, le 1er janvier 1999, quelque 250 milliards d'euros chaque année, en atteste. Sur ce point s'accorde un autre pont de l'université allemande, pourtant militant et héraut du projet impérial, Ulrich Beck : “Tout le monde le sait mais l'affirmer revient à briser un tabou : l'Europe est devenue allemande [...]. L'élève docile est devenue le tuteur de l'Europe.“ Un tuteur – une tutrice, plutôt – qui exerce sa férule sur l'Union en lui inculquant les trois éléments essentiels de son identité politique nationale, autant de piliers sur lesquels s'est opérée la refondation de l'Allemagne contemporaine, démocratique. Instituée par la Loi fondamentale du 8 mai 1949 pour la seule RFA et étendue à l'Allemagne réunifiée le 3 octobre 1990, sa constitution fédérale tend à devenir une référence, explicite ou implicite, pour l'Europe entière. Censé régir les rapports entre l'Union et les États membres, le “principe de subsidiarité“ a ainsi été tiré de la pensée fédéraliste allemande. On connaît la raison profonde de cette importation : pour être accomplie, et l'être sans trop de heurts, une Europe fédérale – sur le schéma impérial, en particulier – suppose que les États-nations membres soient eux-mêmes fédéralisés. D'ores et déjà, outre la RFA, la Belgique et l'Autriche sont des États fédéraux ; quant à l'Espagne et à l'Italie, leur décentralisation – comunidades autonomas ou regioni e province – est poussée à un point tel que beaucoup les considèrent comme des États de facto fédéralisés. Face à cet ensemble, la France persiste à incarner la figure d'un État unitaire, même s'il est de moins en moins centralisé. Si elle cédait sur ce point, essentiel, l'édifice séculaire de son unité serait mis à bas et elle se déferait. L'avertissement de Fernand Braudel résonne encore : “La France, ce sont des Frances différentes qui ont été cousues ensemble [...]. Il y a donc dans l'identité de la France ce besoin de

concentration, de centralisation, contre lequel il est dangereux d'agir." Créé le 20 juin 1948, le Deutsche Mark a d'abord écrasé de sa suprématie les autres devises européennes du SME (mars 1979-été 1993) : ce fut alors le règne de ce que Habermas qualifia de "nationalisme du Deutsche mark". La France dut ainsi pratiquer des dévaluations successives et même voir sa politique économique dictée par le mark : époque du "franc fort", entre 1993 et 1997, que notre pays paya d'un million de chômeurs supplémentaires. Puis, il a inspiré la monnaie unique européenne, dans laquelle il s'est si commodément lové, transformant la zone euro en zone mark (2001-2012). Une zone euro qui a permis à l'Allemagne d'asseoir son emprise sur l'Union, en particulier par l'accumulation d'excédents commerciaux hors de toute proportion – en valeur relative deux fois plus élevés même que ceux de la Chine... – et acquis pour les deux tiers aux dépens de ses partenaires économiques de cette zone. Cette monnaie à laquelle sont si attachés nos voisins d'outre-Rhin participe de la troisième composante de l'identité politique allemande : l'ordolibéralisme. Contrairement au libéralisme classique du 19<sup>ème</sup> siècle – celui de Smith, Ricardo, Walras et Pareto –, et même au néo-libéralisme du 20<sup>ème</sup> siècle – celui de Ludwig von Mises et de son élève Friedrich Hayek –, ce courant de pensée ne considère pas le marché comme un mécanisme spontané, mais comme le résultat d'une construction humaine, politique donc, et devant, par conséquent, être institué et conforté. Ainsi, il revient à l'État de rétablir la concurrence si celle-ci se révèle faussée et de veiller au maintien d'un environnement favorable au libre jeu de l'économie de marché ; une monnaie stable et forte faisant partie de ces conditions nécessaires. C'est dans cette vision libérale de l'économie qu'il faut resituer et interpréter la notion de Soziale Marktwirtschaft, la fameuse "économie sociale de marché", qui a tant abusé la gauche européenne. "Sociale", cette économie ne saurait l'être, en effet, que par le seul fonctionnement du marché, censé produire au meilleur prix tous les biens nécessaires au bien-être des citoyens, considérés ici comme des consommateurs ; et en aucun cas par une intervention quelconque de la puissance publique. S'inscrivant dans un mouvement international de renouveau de la pensée libérale, l'ordolibéralisme a trouvé en Allemagne sa terre d'élection, avec la figure de Ludwig Erhard, ministre de l'Économie de Konrad Adenauer de 1949 à 1963, puis chancelier de 1963 à 1966 et, à ce titre, père des réformes "structurelles" associées, dans l'esprit public allemand, au "miracle économique" connu par ce pays. Un ordolibéralisme devenu la "cage de fer" de l'Union européenne et que le TCE visait, en 2005, à "graver dans le marbre". Désormais au centre géographique d'une Europe qu'elle domine économiquement, l'Allemagne cherche à imposer son "modèle" à l'Union. Ainsi, depuis qu'elle est redevenue une, en 1990, et que, réunifiée, elle s'est affirmée en tant que puissance continentale, la plupart des choix structurants de l'Europe ont été dictés par elle, validés et repris par les institutions de Bruxelles, avant d'être entérinés par les autres États membres : l'élargissement des années 2000 ; la gestion de l'euro jusqu'à l'arrivée de Mario Draghi à la tête de la BCE le 1er novembre 2011 ; "la politique d'austérité que l'Allemagne, grâce à ce rôle dirigeant, a pu imposer aux pays du Sud membres de l'Union, et ce, à son propre avantage écrasant", selon le jugement de Habermas ; le pacte budgétaire européen (TSCG) signé le 2 mars 2012 ; l'adoption du "plan de relance historique" du 21 juillet 2020, enfin. Tous ces choix ont été faits au nom de l'"intérêt général européen", mais au service, en réalité, de l'intérêt national allemand. Dans le même temps, l'Allemagne s'est emparée de nombre des postes clés communautaires – l'épisode indécent de la nomination de Martin Selmayr au poste de secrétaire général de la Commission ayant joué le rôle de révélateur de cette emprise. Une Commission que préside aujourd'hui l'ancienne ministre fédérale de la Défense de ce pays – une forme de consécration. (...) Tous ceux qui se cachent derrière cette perspective d'un empire allemand en voie de reconstitution insidieuse, qui s'en satisfont ou s'en félicitent, ne devraient pas crier victoire trop tôt et se rappeler l'avertissement de Jacques Le Goff : "L'Europe est allergique à l'idée d'empire. Toutes les tentatives d'en constituer un ont échoué." (...)

Cette façon de forcer le cours des choses – qui est la marque de l'idéologie fédéraliste – a donné son caractère artificiel à la construction européenne, marquée par la déconnexion d'avec la vie des peuples, comme si elle était "plaquée" sur celles-ci. Car les nations ne sont pas choses légères ; elles sont inscrites dans l'Histoire, l'Histoire dans sa profondeur – celle des siècles de leur formation et de leur existence –, l'Histoire dans son épaisseur – celle de leurs cultures et de leurs mentalités. Le temps des nations est un temps long ; l'ambition autant que la prudence commandent de le respecter, afin de réussir comme pour ne pas s'y casser les dents. Alexandre Dumas, historien admiré de Michelet autant que romancier de la liberté et de l'amitié, nous l'a enseigné : "On ne presse ni ne retient la marche des nations ; on la suit."

Nul ne sait si un jour les nations européennes s'effaceront et si apparaîtra une nation européenne, ni la date d'un tel prodige politique. Aussi est-il sage de garder en mémoire le jugement d'Ernest Renan, en mars 1882 : « Les nations ne sont pas quelque chose d'éternel. Elles ont commencé, elles finiront. La confédération européenne, probablement, probablement, les remplacera. Mais telle n'est pas la loi du siècle où nous vivons. » Ni du nôtre. Travailler à l'avenir ne saurait revenir à bousculer le présent ni à nier le passé. Les nations de l'Europe ne sont pas les treize anciennes colonies britanniques qui décidèrent, quelques années après une guerre d'Indépendance, de se fédérer pour donner le jour aux États-Unis d'Amérique. On l'a compris : les affaires européennes doivent quitter le champ de la diplomatie et se soumettre aux lois de la démocratie ; et, ainsi, passer du secret et de l'opacité à la lumière et au débat ».

- « Nous voilà donc parvenus à un moment de vérité : après avoir limité la souveraineté économique des États membres, la Commission européenne et ses soutiens envisagent de s'attaquer cette fois à leur souveraineté politique. L'enjeu est dès lors décisif pour la France : il s'agit de son avenir en tant que nation. Sans souveraineté politique, sans un État unitaire assuré de la plénitude de ses prérogatives régaliennes, la France ne serait plus la France, mais l'une de ces "grosses régions" du nouvel empire européen appelé de leurs vœux par les fédéralistes – Habermas, Beck, Le Maire. La France n'est ni l'Allemagne, ni l'Italie, ni l'Espagne, ni la Pologne, encore moins le Benelux. Comme le Royaume-Uni, elle entretient avec la puissance et la souveraineté un rapport forgé par l'Histoire et constitutif de son identité nationale. Or la tentation, constante, du camp fédéraliste est, nous le savons, de faire peu de cas de la démocratie et d'avancer masqué. Avant toute réforme de l'Union européenne il faudra donc exiger un débat politique sincère, devant les citoyens. (...)

Notre Europe :

Une Europe consciente et fière de sa personnalité, de la civilisation qu'elle constitue et qu'elle doit dorénavant revendiquer et protéger. Une Europe sachant qui elle est, ayant délimité ses contours tant politiques que géographiques, assurée de son identité et défendant ses frontières.

Une Europe indépendante, faisant valoir ses valeurs et ses intérêts, refusant aussi bien l'extra-territorialité du droit américain que la prédation technologique chinoise. Une Europe alliée des États-Unis et non alignée sur eux. Une Europe lucide sur la nature et la dangerosité du régime de Pékin. Une Europe européenne.

Une Europe confédérale, ayant définitivement tourné le dos à toute perspective supranationale, ne cherchant plus à contourner les nations qui lui donnent sa chair, mais à les valoriser et à les faire travailler en commun. Une Europe ambitieuse et gardant le sens des réalités – celles de ces nations, précisément –, ayant abandonné les chimères d'un peuple et d'un État fédéral européens.

Une Europe démocratique, construite sur l'assentiment explicite des peuples, respectant les prérogatives des États membres et n'exerçant plus que celles qui lui auront été explicitement confirmées.

Une Europe centrée sur la seule instance politique exprimant la volonté de ces peuples : le Conseil européen.

Une Europe politique, une Europe de la coopération et de la coordination, apprenant à ses États membres à « établir entre eux des liens particuliers », et à les « resserrer », à rapprocher leurs points de vue, à décider en commun, à acquérir « l'habitude de vivre et d'agir ensemble », selon les mots du général de Gaulle lors de sa grande conférence de presse du 15 mai 1962. De Gaulle qui, en son temps, avait, avec le plan Fouchet (19 octobre 1961), proposé une telle Europe politique de la coopération et de la coordination, que les cinq partenaires de la France d'alors ont repoussée le 17 avril 1962, ne la jugeant pas assez supranationale. Résultat de cette intransigeance idéologique ? Hormis la création du Conseil européen par Valéry Giscard d'Estaing en 1974, décalque de la proposition gaullienne de conseil des chefs d'État et de gouvernement au cœur du plan Fouchet, rien, depuis soixante-dix ans, n'a été entrepris dans le domaine politique. Un Giscard d'Estaing ayant estimé, lui aussi, qu'une armée européenne n'était « pas souhaitable », « pas réalisable », « pas réaliste » et qui proclama, à propos des questions diplomatiques : « Pas question pour la France de transférer sa souveraineté ». Une Europe ne cherchant donc pas à établir une politique étrangère commune, unique, mais des accords entre États sur des points précis, permettant des actions communes de politique étrangère dans ces domaines-là.

Une Europe de l'esprit, de l'intelligence, de la pensée, de la recherche, de la culture, du patrimoine, de l'éducation, du savoir et de sa transmission, avec un programme Erasmus renouvelé et d'envergure décuplée, concernant cette fois autant les enseignants que les étudiants.

Une Europe de la matière, aussi, des infrastructures, des réseaux, des transports, de l'industrie.

Une Europe écologique, capable de mettre en place à ses frontières une taxe carbone, de renégocier les accords commerciaux conclus par le passé afin de lutter simultanément contre le dumping social et le réchauffement climatique.

Une Europe cultivant son modèle d'équilibre, refusant le "turbo-capitalisme" d'outre-Atlantique, technologique et financier, inégalitaire et destructeur de la Nature, autant que celui de la Chine, dictatorial et même totalitaire, fondé sur le vol de technologie et l'exploitation brutale de la force de travail humaine, aux tendances hégémoniques, et tout aussi dangereux pour l'environnement.

Une Europe industrielle, capable de faire naître, par la coopération, les entreprises du numérique et de l'intelligence artificielle indispensables pour garantir son indépendance et sa prospérité. Une Europe sortant de sa posture défensive actuelle – "Les Américains ont les GAFAs, les Chinois ont les BATX et les Européens ont la RGPD", ainsi que l'a souligné avec ironie Emmanuel Macron –, et passant à l'offensive. Elle en a les talents scientifiques et humains, la volonté seule lui manque pour l'heure.

Une Europe de projets, donc, concrets, mobilisant les États membres qui s'engageraient dans chacun d'entre eux, principalement dans le domaine scientifique, militaire, industriel, écologique, culturel, éducatif. Une Europe à géométrie variable, par conséquent, passant par la coexistence, la juxtaposition, la superposition de structures de coopération d'objets, de statuts et de nombres variables, selon le projet auquel elles sont dédiées.

Une Europe souple, se moquant du serpent de mer que représente le débat sur la révision des traités européens. Il serait, certes, dans la perspective d'une Europe confédérale, plus logique que les trop nombreux textes européens abusivement élevés au rang de "Constitution de facto" par la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) soient juridiquement rétrogradés ; mais cette "déconstitutionnalisation" pourrait être obtenue par des révisions constitutionnelles opérées dans chacun des États membres, rétablissant une hiérarchie des normes conforme à la souveraineté des États-nations, sans obligatoirement recourir à un "nettoyage" des traités européens eux-mêmes. De façon plus générale, la question des traités ne doit pas être surestimée : aucun d'entre eux n'a jamais résisté à la réalité et encore moins à la nécessité de prendre en compte celle-ci. Ainsi, les trop fameux "critères de Maastricht" ont-ils été pulvérisés par la décision politique d'arrêter les économies européennes lors de la crise du coronavirus. De même, le plan de relance "historique" de juillet 2020 contrevient-il avec la lettre des traités européens ; toutefois, la situation l'exigeant, leur "interprétation" souple a été non seulement acceptée, mais soutenue par la Commission, pourtant gardienne de ces mêmes traités. Aucune des crises européennes n'a par ailleurs trouvé sa solution dans le cadre des traités existants : ni celle "de la chaise vide" – qui a débouché sur le "compromis de Luxembourg" de janvier 1966, sur le fondement duquel l'Union vit toujours ; ni, plus près de nous, celle des dettes souveraines – qui a entraîné la conclusion du "pacte budgétaire" de mars 2012 ; ni celle des "migrants", en 2015 – qui a donné naissance au traité de Dublin : autant de textes qui sont venus se surajouter aux traités existants. Plus que jamais, la saillie du général de Gaulle sonne juste : "Les traités sont comme les jeunes filles et les roses : ça dure ce que ça dure".

Démocratique et confédérale, ambitieuse et réaliste, politique et respectant les nations, spirituelle et industrielle, concrète et souple : telle serait "notre Europe". Une Europe qui ferait sienne la pensée de Pascal : "La multitude qui ne se résout point à l'unité est confusion. L'unité qui ne dépend pas de la multitude est tyrannie". Une Europe dans l'émergence de laquelle notre pays devra jouer un rôle clé ».